

Objectif de la CP Talents : Annoncé par le Président de la République à l'IRA de Nantes le 11 février 2021, le dispositif « talents du service public » a été créé afin de permettre à tous ceux qui aspirent à servir l'intérêt général, quelles que soient leurs origines géographiques ou sociales, d'accéder à la fonction publique. L'IRA de Nantes a ouvert une classe préparatoire « Talents » dès la rentrée de septembre 2021, en partenariat avec l'IPAG de Brest, de Limoges et de Nantes, assurant ainsi une large présence géographique. Un nouveau partenariat avec l'IPAG de Rennes est venu renforcer le dispositif en septembre 2022. Cette classe doit permettre aux préparateurs de préparer et réussir les concours d'accès aux IRA et d'autres concours de catégorie A de la fonction publique et de favoriser une insertion professionnelle.

Durée de la CPT : La classe préparatoire « Talents du service public » se déroule sur une période de 10 mois, de septembre 2023 à juin 2024.

Conditions d'accès :

- être étudiant(e) boursier ou demandeur d'emploi
- être diplômé(e) à Bac +3 (concours externe) ou justifier de 5 années d'activité dans le secteur privé (3^{ème} concours)
- être motivé(e) pour devenir cadre de la fonction publique d'Etat
- justifier d'un parcours universitaire ou professionnel pouvant être apprécié

Le plafond de ressources pour bénéficier de la bourse « Talents » est fixé à 33 100 euros.

Nombre de places offertes : 36 élèves

La classe prépa Talents de Nantes (et de ses partenaires), propose une préparation spécifique et intensive à la préparation aux concours, mais également un accompagnement individualisé et du tutorat par des professionnels (cadres et cadres supérieurs de la fonction publique). Les concours concernés sont en priorité le concours externe et troisième concours d'attaché d'administration de l'Etat (IRA), attaché territorial et inspecteur des finances publiques.

Au terme de leur formation au sein de la « CP Talents », les élèves pourront acquérir une licence d'administration publique, indépendamment de leur réussite aux concours.

Date début d'inscription : dossier d'inscription en ligne sur le site de l'IRA via la procédure « démarches simplifiées » à partir du 01 mars 2023

Date limite d'inscription : 13 mai 2023

Auditions des candidats (calendrier prévisionnel):

- **Au sein de l'IRA de Nantes :** 2^{ème} quinzaine de juin 2023
- **Au sein de l'IPAG de Brest :** 2^{ème} quinzaine de juin 2023
- **Au sein de l'IPAG de Limoges :** 2^{ème} quinzaine de juin 2023
- **Au sein de l'IPAG de Rennes :** 2^{ème} quinzaine de juin 2023

Rentrée de la CPT : rentrée début septembre 2023

Pour toutes informations complémentaires :

Site internet : www.ira-nantes.gouv.fr

Adresse mail : accueil@ira-nantes.gouv.fr

Marie Nadia LE VELY, Chargée du suivi de la CP Talents

Téléphone: 02 51 86 05 36